



Informations pratiques

Lieu et date de la Conférence

La Conférence se tiendra du **24 au 25 octobre 2019** au Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe
Avenue de l'Europe
Strasbourg
FRANCE

Site internet de la Conférence

Les informations sur cette conférence seront publiées sur ce site :
[Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement](#)

Coordonnées (secrétariat de la Conférence) : sap.speakersconference2019@coe.int

Procédure d'inscription – Enregistrement en ligne

1. Chaque délégation devra désigner une personne de contact qui sera en charge de l'enregistrement de toute la délégation.
2. La personne de contact devra remplir un formulaire disponible sur le site internet de la Conférence, à partir du **19 avril 2019**. Cette première étape lui permettra d'obtenir un mot de passe pour accéder au formulaire d'enregistrement de la délégation.
3. Les mots de passe ainsi demandés seront envoyés par courriel à la personne de contact désignée à partir du **10 mai 2019**.
4. **L'enregistrement en ligne des délégations sera ouvert jusqu'au 15 octobre 2019.**

Hébergement

Des pré-réservations de chambres ont été effectuées auprès de différents hôtels (3 à 5 étoiles). Afin de bénéficier des tarifs préférentiels, les réservations doivent être faites avant le **3 septembre 2019**. La liste des hôtels a déjà été transmise aux secrétaires de délégations et sera à disposition des personnes de contact lors de leur accès à l'enregistrement en ligne.

Il est recommandé de réserver le plus tôt possible pour garantir d'avoir les catégories de chambres souhaitées dans l'hôtel de votre choix. Les hôtels ne compteront pas de frais d'annulation si les chambres sont annulées avant cette date limite. Après la date limite d'inscription, les chambres seront soumises aux disponibilités du moment.

Ces informations pratiques seront mises à jour régulièrement jusqu'à l'ouverture de la Conférence.